Ecole Maternelle Marc BLOCH

93, rue Chevreul 69007 LYON

Tel : 04 78 69 15 72 Mail : mat7.mace@mairie-lyon.fr

Compte-rendu du conseil d'école du Mardi 16 octobre 2018

Participants	Présent	Absent	Excusé	Destinataire du CR
ENSEIGNANTES				
CL1 DOMON Sophie	x			x
CL2 FOREST Meryl	x			x
CL3 HEUZE Claire	x			x
CL3 VIALETTE Céline	x			x
CL4 PASCAL Nadia	x			x
CL4 LOZACHMEUR Sarah	x			x
CL5 GENDRE Muriel	x			x
CL6 DUMONT Elise	x			x
CL7 FAGES Violène	x			x
CL8 BUFFAUD Elise	x			x
CL9 DUPEUBLE Neïla	x			x
CL10 MOUTON Cécile	x			x
CL11 CREPIN Peggy	x			x
Direction URBANI Jane	x			x
ATSEM				
CL1 PISCAGLIA Jessica			x	x
CL2 CHAPUIS Axelle	x			x
CL3 BRUYERE Aurélie	x			x
CL4 TRUPIA Séverine			X	x
CL6 ARRAULT Léa			X	x
CL7 DEPOUILLY Alexandra	x			x
CL8 FUCHEZ Déborah	x			x
CL9 VEYRON Catherine	x			x
CL10 ROQUELAURE Sandra	x			x
CL11 DAUTREVAUX Aurélien			x	x
Inspecteur de l'éducation Nationale				
M. LARGE Eric			x	x
Représentant de la mairie Lyon 7e				
M. DA COSTA Paulo			x	x
Mme PERRIN Lucile			x	x
Représentant RASED				
Mme SASSOLAS Amandine (Maîtresse G)	x			x
DDEN				
Mme BERNIZET			x	x
M. PHILIPPON			x	x
ALAE				
Mme BENZHEDIBA Nahima (MJC Jean MACE)	x			x
Service médico-social de la ville de Lyon				
Mme RONZIERE Yolande, infirmière			x	x
Mme CHEPTOU Laure, assistante sociale			x	x
Parents d'élèves				
M. LORCHAT Guillaume	X			x
Mme JOUAUD Line	X			x
Mme PERONNET Stéphanie				x
M. CHIABAUT Nicolas	X			x
Mme ALOULEN Hind	X			x
Mme KOCHEL Aurélie	X			x
Mme DELEST Anna	X			x
Mme DEBEAUX Naïma			X	x
M. KIMMERLIN Julien			X	
M. DURET Aurélien	x			
Mme SUN Hui Ling			X	
Mme SALVERT Mathilde			X	
Mme WINDER Agnès			X	
Mme BOUVIER Delphine	x			

Mme CLARE Laetitia	x			
Mme VERGNES Elodie			X	
Mme GENDRE Nathalie			X	
Mme ES-SABRI Charlotte			X	
Mme DE BRITO Céline	X			
Mme PETIT Gaëlle	X			
Mme ROCHE Marjolaine			X	
Mme KIMMERLIN Karima			x	

1. **Présentation des participants**

Tour de table

Les parents d'élèves regrettent l'absence de représentants de la mairie. En effet, la mairie n'a jamais été représentée au cours des trois conseils d'école de la maternelle Marc Bloch tenus l'année dernière (2017-2018).

2. **Informations relatives au fonctionnement du RASED**

HOCQUAUX Cathy, psychologue de l'Education Nationale. Les parents d'élèves ne peuvent pas la contacter directement. Il faut d'abord passer par l'enseignante qui transmettra la demande de la famille à la psychologue.

SASSOLAS Amandine, aide à dominante psy, Maître G, intervient sur Marc BLOCH, Gilbert DRU, Marcel PAGNOL et Claudius BERTHELIER

ILLOUS Laurence, aide à dominante pédagogique, Maître E (dominante pédagogique), reviendra de congé maladie en février.

- 1 réunion de synthèse pour les classes GS a déjà été réalisée en octobre pour repérer les enfants en difficulté.
- 2 Réunions prévues en novembre et décembre pour des classes de PS et MS avec la PMI.

3. **Informations relatives au fonctionnement du service de santé médico-scolaire de la ville de Lyon**

L'équipe médicosociale scolaire : cette année arrivée d'un nouveau médecin, le DR Christine UZEL, en arrêt pour le moment. Le Dr BENOIST du 8ème arrondissement est sollicitée pour les urgences.

L'EMS intervient dans des actions de prévention de la GS au CM2, et aussi pour les PS et MS pour ce qui est des PAI et pour les allergies alimentaires.

- L'infirmière scolaire, Yolande RONZIERE intervient notamment auprès des élèves de GS pour des dépistages systématiques (vue, audition, poids, taille, graphisme, Langage) ; le médecin scolaire pour des tests de langage plus approfondis si besoin.

A la suite de ces bilans, une visite médicale peut être proposée en présence des parents.

L'EMS participe aux concertations annuelles avec l'équipe pédagogiques et le RASED.

Une attention particulière est portée aux enfants en situation de handicap.

L'infirmière est vigilante quant à la situation sanitaire dans l'école (gastroentérites, TIAC –toxi infections alimentaires, méningite, rougeole) et est un relais au sein de la Direction de l'Education. Aussi, elle insiste sur l'importance des fiches de renseignements remplies par les famille, notamment les vaccins et coordonnées à jours des parents.

- L'assistante sociale, Laure CHEPTOU peut intervenir à la demande des partenaires ou de familles (ou d'élèves) pour écouter, accompagner, conseiller et orienter des parents. L'objectif est de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de l'enfant

Elle peut intervenir face à des difficultés scolaires, familiales, budgétaires, de santé, relationnelles.

Mais aussi des enfants en situation de grande précarité.

L'AS et l'infirmière ont un rôle de veille sociale afin de repérer des enfants pouvant être en souffrance (dans ou hors de l'école). Temps de travail 80% auprès de 3 écoles dont Aristide BRIAND en REP.

Education à la Santé à la demande et en partenariat avec les enseignantes de GS : cette année, un projet à destination des enfants et de leurs parents est en construction sur le thème des Ecrans (Sensibilisation de tous sur l'impact des écrans dans le quotidien)

4. Compétence du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes

suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:
a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
d) Les activités périscolaires;
e) La restauration scolaire;
f) L'hygiène scolaire;
g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ; h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;
6° Donne son accord:
a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article L. 216-1 ;

b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article L. 401-4.
7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article L212-15

5. Vote du Règlement intérieur de l'école

Règlement intérieur :
Suppression du chapitre 5 en entier. Renumérotation des chapitres 6 et 7
Le règlement intérieur de l'école ne concerne que le temps scolaire.

6. Résultats des élections au comité des parents du conseil d'école

Nombre d'inscrits : 566
Nombre de votants : 304
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 43
Nombre de suffrages exprimés : 261
Taux de participation : 53.71 % (+3% par rapport à 2017)

Pour rappel, en 2016, 34% de participation, 50.51% en 2017
Liste conseil local de la FCPE élue dans sa totalité : 11 titulaires, 11 suppléants.

7. Informations relatives au projet d'école

Nouveau parcours qui s'ajoute aux parcours déjà en place : Parcours éducatif de santé

Quelques actions reconduites dans le cadre du projet d'école pour l'année 2018-2019 :

- ✓ **Parcours Maternelle :**
- Sacs d'albums en PS
- Visite bibliothèque Bechevelin
- Ambassadeur du Livre (intervenant dans le cadre du service civique, par le biais de l'AFEV, qui n'a malheureusement pas encore été recruté pour cette année)
- ✓ **Parcours citoyen :**
- Rencontres USEP MS/GS avec d'autres écoles du Rhône.MS rencontre course longue au mois de mai.GS : 3 rencontres sportives durant l'année (lutte, course longue et jeux collectifs).
- Découvrir ma ville (classes de GS)
- Recyclage de déchets
- ✓ **Parcours d'éducation artistique et culturelle :**
- Petit Art sur tous les niveaux de la PS à la GS. Une intervenante, Stéphanie Royer sensibilise les enfants à l'Art et ensuite leur propose un atelier de pratique artistique. Parcours artistique sur 3 ans. Sortie au Musée d'art contemporain pour les classes de GS
- Festival du court métrage. Visionnage de courts métrages. « Le jour le plus court »
- Spectacle présenté à la MJC les 17 et 18 décembre

- ✓ **Parcours éducatif de santé :**
- Sensibilisation à l'utilisation des écrans
- Respect de soi et des autres
- Sieste à la demande en MS / réveil échelonné en PS

USEP = Union Sportive de l'Ecole Publique. Permet de participer à des rencontres sportives avec d'autres écoles des 7ème et 8ème arrondissements.
Les licences sont financées par la coopérative de l'école.
MS : course d'endurance une fois dans l'année (les élèves sont inscrits mais seules les maitresses sont licenciées)
GS : lutte / course / rencontre jeux collectifs (tous les élèves sont licenciés)

BCD (Ambassadrice du livre) : Pas de nouvelle pour l'instant. Concernera les classes de PS et MS sur temps scolaire et MS et GS sur le temps périscolaire. Difficultés de recrutement.

8. Point sur les effectifs (scolaire – cantine – garderie – mercredi matin et conséquences sur le fonctionnement des différents temps

- ✓ **Temps scolaire :**

Effectifs en PS : 103 élèves
- Classe 3 (Claire HEUZE et Céline VIALETTE) : 31 élèves
- Classe 5 (Muriel GENDRE) : 32 élèves
- Classe 6 (Elise DUMONT) : 32 élèves

Effectifs en MS : 119 élèves
- Classe 1 (Sophie DOMON) : 29 élèves
- Classe 7 (Violène FAGES) : 29 élèves
- Classe 2 (Meryl FOREST) : 30 élèves
- Classe 4 (Nadia PASCAL et Sarah LOZACHMEUR) : 29 élèves

Effectifs en GS : 116 élèves
- Classe 8 (Elise BUFFAUD) : 31 élèves
- Classe 9 (Neïla DUPEUBLE) : 31 élèves
- Classe 10 (Cécile MOUTON) : 30 élèves (8 PS et 22 GS)
- Classe 11 (Peggy CREPIN) : 31 élèves

Total 338 élèves

Conséquence : Les décloisonnements ne peuvent pas être mis en place cette année contrairement à l'an dernier.
5 lieux de couchettes monopolisent beaucoup d'adultes.

- ✓ **Cantine** : 300 inscrits sur une semaine en moyenne :

Fréquentation effective : Lundi : 268 – Mardi : 281 – Jeudi : 278 – vendredi : 267.

- ✓ **Accueil du matin :** 48 de capacité pour 54 inscrits

- ✓ **Garderie :**
  - Après la classe : 173 inscrits, fréquentation réelle : entre 150 et 155 et le vendredi 137 (121 en réel)
  - Fin d'Aprem' : 50 inscrits et 40 le vendredi (30 enfants en réel)

Les parents regrettent l'impossibilité d'un départ échelonnée sur ces créneaux pour venir récupérer leurs (s) enfants. Cela provoque une congestion des accès lors de l'ouverture du portail à 17h30 et 18h30, mais aussi impose de trop longues journées aux enfants de maternelle

- ✓ **Mercredi matin : 110 inscrits au total pour une fréquentation en réel de 65 enfants**

Rappel : les prestations relatives aux mercredis matins sont à régler à la MJC Jean Macé.

9. Prévisions pour la carte scolaire de l'année 2018-2019

Pour l'instant, pas de prévision possible car avec l'implantation d'une nouvelle école dans le Parc BLANDAN, il est probable que les périmètres évoluent pour la rentrée 2019. Une prévision d'effectifs sera remontée à l'Inspection durant le mois

de novembre. Une réunion concernant les périmètres sera sans doute organisée par la Mairie du 7ème pour une probable évolution.

10. Rythmes scolaires

Point de vue de l'équipe enseignante, les maîtresses constatent :

- Une meilleure assiduité, classes complètes tout le temps. Mieux pour organiser les apprentissages
- Moins de confusion entre le scolaire et le périscolaire
- De manière générale, les enfants ont été fatigués moins tôt dans la période mais restent néanmoins fatigués
- Des journées de classe déséquilibrées entre la matinée (longue) et l'après-midi (raccourci)

Quels aménagements est-il possible de faire pour respecter toujours mieux le rythme de l'enfant ?

Les classes de PS passent toutes au 1er service, 2 classes de MS (CL2 et CL4) passent au 1er, les classes 1 et 7 passent au 2ème service à 13h00.
Tous les enfants de MS sont couchés après le 2ème service à 14h00.

Les parents d'élèves relèvent les problèmes suivants, entrainés par les nouveaux horaires :

- la totalité des GS et la moitié des enfants de MS passe à table à 13h00, ce qui est tout à fait anormal compte tenu du rythme biologique d'enfants si jeunes, d'autant plus qu'il n'y a pas de possibilité de collation à 10h00, ce qui est également contesté par les parents ;

- concernant les MS qui déjeunent à la cantine, la sieste, qui débute à 14h00, est écourtée par rapport aux besoins des enfants, alors que les élèves qui mangent au premier service pourraient se coucher dès 13h

- concernant les MS et PS qui ne déjeunent pas à la cantine : l'arrivée à l'école à 14h05 écourte significativement la sieste de ces enfants et n'est pas forcément en adéquation avec la logistique familiale. La possibilité d'une arrivée à 13h30 de ces enfants à l'école, pour permettre une plus grande sieste, avait été évoquée l'année dernière, mais n'a pas été retenue pour l'école Marc Bloch, du fait d'un manque d'effectif pour accueillir les enfants qui arriveraient à cette heure. Dans Lyon, 9 écoles sont à l'essai sur ce point.

Les parents d'élèves relèvent l'incohérence des nouveaux horaires imposés par la mairie (matinée de 3h30 au lieu de 3h00 jusqu'à présent) au regard des rythmes des enfants. Il serait intéressant d'avoir de pouvoir dialoguer sur ce point avec la mairie

11. Point sur les travaux

- **Travaux effectués :**
  - **Pose de bandes antidérapantes**
  - **Pose de films anti-UV sur les vitres du 1er étage** (mais pas sur les vitrages haut !)
  - **Ajout de barrières de protection sur la rue Marc BLOCH, en face de la sortie de secours**
- **Travaux programmés :**
  - **Mise à normes handicapés des toilettes adultes du RDC**
  - **Travaux dans l'office de la cantine**
  - **Installation d'un visiophone**
  - **Marquage au sol des classes pour le regroupement dans la cour lors des alertes incendie**
  - **Pose d'une double rampe dans les escaliers de secours**
- **Travaux demandés :**
  - **Préau dans la cour pour en permettre l'ombrage mais aussi permettre aux enfants de sortir lors d'épisode pluvieux. Les parents d'élèves rappellent à cette occasion l'historique de cette demande ancienne, qui pour le moment a fait l'objet de promesses non tenues et de coûteuses solutions provisoires, par ailleurs peu efficaces et non adaptées à un public de maternelle (location de tentes festives en juin 2018, avec des plots en béton que les maîtresses ont dû protéger avec des tapis de gym qui ont dû être jetés ensuite)**

- **Protection des rambardes des escaliers principaux**
- **Ouverture de ventaux au 1er étage côté nord pour permettre l'aération du couloir actuellement impossible**
- **Insonorisation de la cantine, en particulier installation de dispositifs au plafond mais également changement du sol.**

12. PPMS

Alerte incendie le jeudi 27 septembre à 9h15.
Temps d'évacuation du bâtiment : 3 min 34 s pour les classes du 1er étage, 2 min 57 s pour les classes du RDC
Regroupement dans la cour de maternelle : toutes les classes en 8 minutes.
2 autres exercices seront programmés sur l'année scolaire.

Alerte attentat confinement effectué le lundi 15 octobre.
Jeu de cache-cache pour s'entraîner au confinement. L'exercice s'est bien passé, les enfants ont bien réagi.

13. Fonctionnement de la coopérative

Association loi 1901 pour l'école maternelle Jean Macé crée en janvier 2009.
Un président : Jane URBANI
Un secrétaire : Cécile MOUTON
Un trésorier : Violène FAGES

Bilan financier :
Au 10 octobre 2018 : 4740.88€ en banque
Recette de la coopérative 2018-2019 : la recette sera comptée le jeudi 17 octobre
Dépenses principales à engagées en 2017-2018 :

- USEP : 1600€
- Spectacle fin d'année (toutes les classes) : 1200€
- Petit Art (toutes les classes) : 2020€
- Maison de la Danse pour les 3 classes de GS : 570€
- Tickets TCL : 485€
- Sorties PS et MS : 2120€
- Autocars pour les sorties PS et MS: 2100€

Pour le fonctionnement de leur classe (petit matériel pédagogique), les maîtresses se voient attribuer une enveloppe de 100 euros par classe à l'année.

14. Programme des festivités

- Marché des lumières et vente des sapins : vendredi 7 décembre dès 16h45

Les commandes de sapins sont possibles entre lundi 5 et le mardi 13 novembre 2018

- Spectacle de fin d'année : « Un peu perdu » par la compagnie « Conte en ombres » présenté à la MJC qui nous prête gracieusement sa salle de spectacle. Théâtre d'ombres et d'objets lumineux.
  - lundi 17 décembre 2018
  - mardi 18 décembre 2018
- Goûter de Noël : vendredi 21 décembre 2018. L'école est toujours à la recherche d'un Père Noël bénévole.
- Carnaval : vendredi 12 avril 2019
- Kermesse : vendredi 14 juin 2019

Le photographe viendra à l'école le jeudi 2 et le vendredi 3 mai 2019

15. Propositions de dates pour les prochains conseils d'école de 18h à 20h :

- Mardi 27 mars 2019
- jeudi 20 juin 2019

Nous proposerons à la mairie de nous donner une date pour le conseil d'école du mois de mars afin que quelqu'un soit bien présent si la date du 27 mars ne convenait pas.

La présidente :
Jane Urbani

Les Secrétaires :
Elise Dumont (enseignante classe 6)
Aurélie Kochel (Maman de Louise, classe 4)